



HAL
open science

Des conglomérats électoraux et leurs bases sociales intra-urbaines

Jean Rivière

► **To cite this version:**

Jean Rivière. Des conglomérats électoraux et leurs bases sociales intra-urbaines. *Politix*, 2024, n° 143 (3), pp.27-52. 10.3917/pox.143.0027 . halshs-04541066

HAL Id: halshs-04541066

<https://shs.hal.science/halshs-04541066v1>

Submitted on 10 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean Rivière
jean.riviere@univ-nantes.fr
MCF HDR en géographie
UMR ESO 6590 CNRS
Nantes université

Jean Rivière est maître de conférences HDR à l'Institut de géographie et d'aménagement de Nantes université. Rattaché à l'UMR CNRS « Espaces et sociétés », ses recherches s'inscrivent dans le champ de la géographie sociale et portent sur l'étude de la dimension spatiale des hiérarchies sociales et des rapports de pouvoir. Ses travaux articulent les recompositions sociologiques en cours dans les mondes (péri)urbains avec les comportements électoraux qui s'y expriment, et il a ainsi récemment publié *L'illusion du vote bobo. Configurations électorales et structures sociales dans les grandes villes françaises* (PUR, 2022). Il tente plus largement de construire des ponts entre géographie, sociologie et science politique dans le champ de l'analyse électorale, et a pour cela coordonné – dans des collectifs interdisciplinaires – les dossiers thématiques de revue : « Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ? » (*L'espace politique*, 2014), ainsi que plusieurs dossiers de *Métropolitiques* dont le dernier en date « Élections nationales 2022 : pour une analyse localisée du vote et de ses enjeux » (2022).

Mots clés : Géographie électorale, Élection présidentielle, Ségrégation urbaine, Nantes

Cet article se propose de saisir la constitution et la composition des principaux conglomerats électoraux qui se sont cristallisés à l'occasion du premier tour du scrutin présidentiel de 2022, et ce en raisonnant à partir du cas nantais, emblématique des dynamiques sociales et électorales du haut de la hiérarchie urbaine française. À travers ce cas, il plaide pour une socio-géographie électorale quantitative et analyse les résultats à l'échelle fine des 475 bureaux de vote de Nantes Métropole, en les éclairant à l'aide d'indicateurs de la statistique publique permettant d'approcher les propriétés sociales des habitants de manière multidimensionnelle. La première partie s'attache à décrire la structuration de l'espace électoral local, ses correspondances avec l'espace social et ses traductions dans l'espace géographique. Cet espace électoral se révèle structuré autour de trois grands pôles, que les parties suivantes de l'article prennent ensuite le temps d'explorer.

Electoral conglomerates and intra-urban social hierarchies. The case of the 2022 presidential election in Nantes Metropole

Keywords: Electoral geography, Presidential election, Urban segregation, Nantes

This article proposes to understand the constitution and composition of the main electoral conglomerates that crystallized during the first round of the 2022 presidential election, using the case of Nantes which is emblematic of the social and electoral dynamics of the top of the French urban hierarchy. Through this case, he argues for a quantitative electoral socio-geography and analyzes the results at the fine scale of the 475 polling stations of Nantes Metropole, by illuminating them with the help of public statistics indicators that allow us to approach the social properties of the inhabitants in a multidimensional way. The first part describes the structuring of the local electoral space, its correspondence with the social space and its translation into the geographical space. This electoral space appears to be structured around three main poles, which the following parts of the article then take the time to explore.

Des conglomérats électoraux et leurs bases sociales intra-urbaines

Le cas du scrutin présidentiel de 2022 dans Nantes Métropole

« Ça fait longtemps que le PS ne parle plus qu'aux bobos des villes et Mélenchon à la fraction radicalisée des quartiers périphériques. Moi, je parle au peuple » (*Le Journal du dimanche*, 6 mars 2022). Produite dans le cadre d'une stratégie de distinction vis-à-vis de ses concurrents de gauche, cette déclaration du candidat communiste Fabien Roussel – qui reprend au passage des éléments de langage mobilisés par des locuteurs de droite et d'extrême droite lors des campagnes présidentielles antérieures – est un assez bon résumé de l'état du débat politique national actuel. Elle intrigue en effet des catégories d'analyse des groupes sociaux hasardeuses et des catégories d'espaces géographiques floues, mais qui charrient de puissants imaginaires dans le sens commun. Elle se révèle notamment symptomatique de la tendance à la spatialisation des problèmes sociaux¹ et à l'usage de la rhétorique de la « fracture territoriale »² dès lors qu'il s'agit d'essayer de penser la dimension spatiale des hiérarchies et inégalités sociales dans la France contemporaine, en particulier lors d'une élection présidentielle qui constitue un moment de cristallisation (et par là de simplification abusive) de la dynamique des rapports sociaux.

Analysant les recompositions des alliances entre les fractions de classes qui composent la société française, les chercheurs en économie politique Bruno Amable et Stephano Palombarini considèrent « qu'il y a désormais à droite deux pôles, un pôle bourgeois et européen et un autre identitaire et populaire, les deux construits autour d'une stratégie de néolibéralisme autoritaire »³, auquel il convient d'ajouter un pôle de gauche en construction qui tente, autour de LFI puis au sein de la NUPES, d'incarner une rupture vis-à-vis des effets sociaux et environnementaux de ce néolibéralisme⁴. Le terme de bloc, de plus en plus utilisé pour décrire la nouvelle « tripolarisation » de l'espace politique, peut néanmoins être discuté tant il véhicule l'idée d'ensembles homogènes et solides dans le temps⁵, d'où le fait de lui préférer ici le terme de « conglomérat », proposé par des spécialistes de sociologie électorale⁶. Un conglomérat désigne en effet ordinairement « une roche formée par *fragments agglomérés* (segments sociaux plus ou moins disparates [...]) »⁷, ce qui permet d'insister sur le caractère hétérogène et temporaire des agrégats que sont les électors.

¹ Tissot (S.), Poupeau (F.), « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 2005.

² Jaillet (M.-C.), Vanier (M.), « Ce que le discours de la fracture signifie », *Urbanisme*, 399, 2015.

³ Amable (B.), Palombarini (S.), *Où va le bloc bourgeois ?*, Paris, La dispute, 2022, p. 102

⁴ On retrouve là, peu ou prou, la description d'un système partisan organisé en trois ensembles avec un « pôle démocrate écosocialiste », un « pôle libéral mondialisateur », et un « pôle conservateur identitaire » tels que proposés par : Martin (P.), « Un séisme politique. L'élection présidentielle de 2017 », *Commentaire*, 158 (2), 2017. Ou encore et plus récemment, « un bloc de gauche social-écologique, un bloc central libéral-progressiste, et un bloc de droite national-patriote » sous la plume des économistes : Cagé (J.), Piketty (J.), *Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France*, Paris, Le Seuil, 2023, p. 17.

⁵ Les travaux de ces économistes tentent d'ailleurs de les penser dans une perspective dynamique, et ce à partir de la décomposition des deux « blocs » qui ont historiquement structuré le conflit politique en France. Voir : Amable (B.), Palombarini (S.), *L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français*, Paris, Raisons d'agir, 2018.

⁶ « Plus que d'un "électorat", c'est alors plutôt à un conglomérat qu'il faut penser, ensemble circonstanciel et jamais identique à lui-même, "rassemblant" symboliquement l'espace d'un jour d'élection (et un peu plus longtemps dans les représentations des diverses catégories d'analystes) un ensemble d'hommes et de femmes dont il faut décrire simultanément en quoi ils diffèrent et se ressemblent aussi bien que ce qui les rassemble et les oppose », dans Gaxie (D.), « Des penchants pour les ultra-droites », in Collovald (A.), Gaïti (B.), dir., *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La dispute, 2006, p. 228. Ce terme de conglomérat a été remobilisé dans une note collective visant à comprendre les pôles de l'espace électoral en 2022, voir : Quantité critique (Coll.), *Trois conglomérats pour une élection. Les bases sociales de l'espace politique en 2022*, [En ligne], 2022.

⁷ Lehingue (P.), « Quelles réalités politiques derrière la tripolarisation », *L'humanité*, 11 mai 2022.

Cet article se propose de saisir localement la constitution et la composition de ces conglomerats électoraux, et ce en raisonnant à partir du cas de Nantes Métropole (encadré 1). C'est depuis ce contexte que l'on cherchera à établir la structuration de l'espace électoral lors du scrutin présidentiel de 2022 : les positions occupées par les candidats dans cet espace ; les clivages politiques qu'elles donnent à voir ; l'évolution de ces positions au fil des scrutins de la dernière décennie, etc. Afin de contribuer à l'analyse de la représentation politique des intérêts sociaux au cœur de ce dossier, on tentera ensuite d'éclairer cet espace électoral en étudiant ses correspondances avec l'espace social sous-jacent⁸, en s'attachant à construire ce dernier de manière multidimensionnelle (c'est-à-dire en le faisant reposer sur des variables décrivant le profil des bureaux de vote sous plusieurs facettes sociodémographiques, socioéconomiques, sociorésidentielles, etc.). Pour identifier la composition des conglomerats, la socio-géographie électorale quantitative proposée dans l'article s'inscrit dans la tradition de l'analyse écologique⁹ du vote, qui consiste en l'établissement de corrélations statistiques entre les résultats électoraux et les distributions des indicateurs sociaux dans l'espace. Cette tradition est ici renouvelée à la fois par l'usage des outils contemporains de la géographie quantitative¹⁰ et par l'accélération du dialogue interdisciplinaire¹¹ à la faveur du dynamisme des analyses contextuelles des pratiques électorales produites en sociologie électorale et en science politique¹², dont plusieurs portent sur les mondes urbains¹³.

Si l'on excepte son orientation quantitative, l'hybridation disciplinaire et méthodologique proposée à travers cet article tranche avec les standards contemporains du champ international des études électorales, dominé par « les paradigmes et méthodes de deux disciplines – l'économie et la psychologie¹⁴ ». Au contraire, il rappelle plutôt des approches présentes épisodiquement dans les études électorales françaises des années 1970-1980, que ce soit en terme de type de matériaux empiriques utilisés (des données agrégées comme c'était le cas des travaux de l'époque de Jean Ranger, Mattei Dogan, Daniel Derivry ou Frédéric Bon¹⁵, plutôt que des données de sondages atomistiques qui s'imposent dans les décennies suivantes¹⁶), en

⁸ Cautrès (B.), Chanvriil (F.), Mayer (N.), « Retour sur l'hypothèse de "l'homologie structurale" : les déplacements des catégories sociales dans l'espace politique français depuis *La Distinction* », in Coulangeon (P.), dir., *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013.

⁹ Braconnier (C.), *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes*, Paris, LGDJ, 2010, p. 2

¹⁰ Bussi (M.), *Éléments de géographie électorale. À travers le cas de la France de l'Ouest*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 1998.

¹¹ Gombin (J.), Rivière (J.), « Vers des convergences interdisciplinaires dans le champ des études électorales ? », *L'Espace politique* [en ligne], n°23, 2014 ; Mayer (N.), « Le renouveau de la géographie électorale », in Déloye (Y.), Mayer (N.), dir., *Analyses électorales*, Bruxelles, Bruylant, 2017, p. 13-58 ; Sainty (J.), « Les approches écologiques du vote : renouvellement et actualités d'un classique de l'analyse électorale », in Frinault (T.), dir., *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 189-200.

¹² Braconnier (C.), *Une autre sociologie du vote : les électeurs dans leurs contextes*, Paris, Lextenso, 2010 ; Audemard (J.), « De quoi le contexte est-il le nom ? Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale », *Revue française de science politique*, 67 (2), 2017, p. 271-289.

¹³ Par exemple et pour se limiter aux seuls ouvrages traitant des scrutins présidentiels dans des contextes urbains : Braconnier (C.), Dormagen (J.-Y.), *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Folio Gallimard, 2007 ; FOCALE (Coll.), *Les bases sociales de la polarisation électorale dans la présidentielle de 2017*, Vulaines-sur-Seine, Éd. du Croquant, 2022 ; Rivière (J.), *L'illusion du vote bobo. Configurations électorales et structures sociales dans les grandes villes françaises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022 ; Barrault-Stella (L.), Taiclet (A.-F.), dir., *Les ancrages urbains du vote. Enquête sur la socialisation politique résidentielle*, Vulaines-sur-Seine, Éd. du Croquant, 2022.

¹⁴ Braconnier (C.), *ibid.*, p. 2.

¹⁵ Derivry (D.), Dogan (M.), « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 21 (3), 1971 ; Ranger (J.), « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27 (6), 1977 ; Derivry (D.), Dogan (M.), « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 36 (2), 1986 ; Bon (F.), Cheylan (J.-P.), *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988.

¹⁶ Garrigou (A.), *L'ivresse des sondages*, Paris, La Découverte, 2006 ; Lehingue (P.), *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2007.

matière de techniques de traitement (des analyses factorielles plutôt que des régressions¹⁷) et de variables introduites dans ces traitements (les PCS détaillées plutôt que les revenus¹⁸), ou encore en terme de schèmes théoriques d'analyse (les pratiques électorales comme actualisation dans les urnes des positions et trajectoires sociales¹⁹ plutôt que la mise en avant de choix rationnels²⁰). Pour cela, une base de données a été construite à l'échelle des 475 bureaux de vote de Nantes Métropole²¹, afin de travailler au niveau géographique le plus fin²² et de conduire ainsi le travail interprétatif en limitant – sans pouvoir fondamentalement l'annuler – le risque « d'erreur écologique ». Depuis un article séminal appelant surtout à la prudence dans le travail d'interprétation des corrélations statistiques²³, mais dont l'étude de la réception hors-normes a montré qu'il a été instrumentalisé pour discréditer l'usage des données agrégées et mieux promouvoir les données issues des sondages qui apparaissaient au même moment²⁴, l'analyse écologique du vote est en effet régulièrement renvoyée à sa supposée incapacité à saisir l'encastrement social des préférences électorales²⁵. Cet article entend montrer qu'il n'en est rien et qu'au contraire une telle approche, assez rare en France, permet des apports substantiels en ce qu'elle éclaire de manière originale l'analyse de la représentation politique des intérêts sociaux au cœur de ce dossier thématique.

Encadré 1. Nantes Métropole, un cas exemplaire des dynamiques urbaines et de l'action publique contemporaines

En passant du statut de « belle endormie » à celui de « nouvel Eden de l'Ouest²⁶ » au cours des années 1990 où elle connaît une très forte croissance, Nantes s'est inscrite dans la partie haute de la hiérarchie urbaine française, dont elle constitue aujourd'hui la 6^{ème} commune et la 8^{ème} « aire d'attraction » des villes au sens de l'INSEE. À l'image des villes de rang comparable, elle est aujourd'hui travaillée par des processus de gentrification, de paupérisation et de

¹⁷ Duval (J.), « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 200 (5), 2013 ; Lebaron (F.), « L'espace social. Statistique et analyse géométrique des données dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », in Lebaron (F.), Le Roux (B.), dir., *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, 2015.

¹⁸ Pierru (E.), Spire (A.), « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, 58 (3), 2008.

¹⁹ Bourdieu (P.), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

²⁰ Nadeau (R.), Bélanger (É.), Lewis-Beck (M.-S.), Cautrès (B.), Foucault (M.), *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy : 1988 - 1995 - 2002 - 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

²¹ On dispose ainsi de données électorales (résultats électoraux des scrutins présidentiels de la dernière décennie) et sociologiques (recensement de la population de l'INSEE qui permet de caractériser le profil des habitants) particulièrement robustes. Les données infra-urbaines de l'INSEE, initialement disponibles dans la maille géographique des IRIS, ont été réaffectées dans les périmètres géographiques des bureaux de vote grâce à une technique de SIG (Système d'Information Géographique), ce afin de pouvoir procéder à des traitements statistiques. Que Christophe Batardy (pour la construction du fond de carte des bureaux de vote pour les scrutins de 2012 et 2017), Denis Vannier (pour l'actualisation de ce fond de carte en 2022), et Aliette Roux (pour la ventilation des données entre les différentes mailles géographiques) soient ici remerciés pour leur travail en amont de cet article.

²² Il est en effet établi que le recours au niveau d'agrégation le plus fin permet par exemple de construire un modèle explicatif de l'abstention statistiquement plus puissant et plus robuste, voir : Russo (L.), Beauguitte (L.), « Aggregation Level Matters: Evidence from French Electoral Data », *Quality & Quantity*, 48 (2), 2012.

²³ Robinson (W.-S.), « Ecological Correlations and the Behaviour of Individuals », *American Sociological Review*, 15 (3), 1950.

²⁴ Braconnier (C.), *op. cit.*, 2010 ; Lehingue (P.), *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

²⁵ Des politistes pionniers dans leur attention aux contextes géographiques de production des votes rappelaient pourtant que « l'approche écologique, dont l'unité est pourtant constituée de collectifs, et à qui certains contestent le droit d'inférer des propriétés individuelles, fait plus clairement apparaître le lien entre les choix individuels et les situations contextuelles », voir : Derivry (D.), Dogan (M.), *op. cit.*, 1986, p. 173.

²⁶ Garat (I.), Pottier (P.), Guineberteau (T.), Jousseau (V.), Madoré (F.), *Nantes. De la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Paris, Anthropos, 2005 ;

périurbanisation qui y redessinent les cartes de la division socioprofessionnelle de l'espace, dans un contexte général de tertiarisation de l'emploi et des bases économiques urbaines²⁷.

Le statut de métropole « désirable » acquis par Nantes, qui caracole en tête des classements de la presse magazine de la dernière décennie, a été savamment construit dans le cadre de politiques publiques accordant une place centrale aux enjeux d'attractivité et de développement économique selon une logique de « distinction urbaine²⁸ ». Ces politiques ont été impulsées et portées par des élus municipaux d'abord « maires militants » puis « technotables »²⁹. Le répertoire d'action publique utilisé par J.-M. Ayrault à partir de 1989 est désormais commun à bien des élus des métropoles du haut de la hiérarchie urbaine qui emploient les mêmes recettes : « reconquête et patrimonialisation des centres-villes (à l'aide notamment du “tramway urbaniste”), aménagement des *waterfronts*, quartiers “créatifs”, grands équipements de prestige, festivalisation de l'action culturelle des villes³⁰ », faisant de Nantes un cas exemplaire des dynamiques entrepreneuriales sous-jacentes aux politiques alignées sur un agenda urbain centré sur la compétitivité et l'attractivité³¹. En retour, la critique de ces politiques d'attractivité (et de leurs effets sociaux comme environnementaux) s'installe progressivement dans le débat public local³², à l'image des controverses nationales³³.

Les mutations de la sociologie de Nantes³⁴ induites par les transformations économiques et les politiques publiques contemporaines peuvent difficilement être pensées indépendamment de leur contexte métropolitain³⁵, en particulier en matière de géographie des inégalités sociales³⁶. C'est pourquoi, dans cet article, l'analyse des dynamiques électorales est conduite dans le périmètre des vingt-quatre communes de Nantes Métropole, qui est aussi un périmètre politique important en matière d'action publique, en particulier concernant les politiques d'aménagement et d'urbanisme guidées par un PLUM. Le fait de raisonner dans le périmètre de cette Métropole instituée en 2014 par la loi MAPTAM permet en outre d'inclure dans l'analyse des mondes sociogéographiques plus diversifiés que ceux des seules villes-centres explorées par les sciences sociales du politique ces dernières années³⁷. Au total, le cas Nantes Métropole est à plusieurs égards emblématique des métropoles régionales du haut de la hiérarchie urbaine.

La première partie s'attache à décrire l'espace électoral de Nantes Métropole, ses correspondances avec l'espace social et ses traductions dans l'espace géographique. Cet espace électoral se révèle structuré autour de trois grands pôles, que les parties suivantes de l'article prennent ensuite le temps d'explorer autour de plusieurs questions de recherche. Quels sont les candidats en concurrence au sein de chacun de ces pôles, et quels déplacements politiques peut-on y observer au cours de la dernière décennie (2012-2022) ? Au sein de ces pôles, quels sont

²⁷ Rivière (J.), Madoré (F.), Batardy (C.), Garat (I.), Raimbault (N.), « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) », *Cybergeographie : European Journal of Geography* [En ligne], document 975, 2021.

²⁸ Epstein (R.), *La distinction urbaine. Sociologie politique des labels et trophées territoriaux*, Mémoire d'HDR, Vol.2, IEP de Paris, 2021.

²⁹ Pinson (G.), « La gauche, la droite, les villes », *Métropolitiques*, [En ligne], 2014.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Béal (V.), Rousseau (M.), « Alterpolitiques ! », *Métropoles*, [En ligne], 15, 2014.

³² Mehtali (L.), Rivière (J.), « Contester la métropolisation dans les urnes. Retour sur la campagne de la liste “Nantes en Commun.e.s” au scrutin municipal de 2020 », *Métropoles* [En ligne], 28, 2021.

³³ Boubas-Olga (O.), Grossetti (M.), « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer », [En ligne], 2018.

³⁴ Masson (P.), Cartier (M.), Le Saout (R.), Retière (J.-N.), Suteau (M.), *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 2013.

³⁵ Garat (I.), « La *Sociologie de Nantes* vue par une géographe », *Métropolitiques* [En ligne], 6 mai 2014.

³⁶ Madoré (F.), Rivière (J.), Batardy (C.), Charrier (S.), Loret (S.), dir., *Atlas social de la métropole nantaise. Au-delà de la ville attractive*, [En ligne], 2019.

³⁷ Batardy (C.), Bellanger (E.), Gilbert (P.), Rivière (J.), « Présidentielle 2017 : les votes des grandes villes au microscope », *Métropolitiques* [En ligne], 2017 ; Bellanger (E.), Desage (F.), Haute (T.), Rivière (J.), « Élections nationales 2022 : pour une analyse localisée du vote et de ses enjeux », *Métropolitiques* [En ligne], 2022.

les socles sociaux et géographiques sur lesquels se sont solidifiés les différents conglomerats électoraux lors du scrutin présidentiel de 2022 ?

De l'espace électoral à l'espace social

Afin de mettre au jour l'organisation de l'espace électoral de Nantes Métropole puis d'explorer les mondes sociaux sous-jacents, deux analyses en composantes principales (ACP) ont successivement été réalisées à l'échelle des 475 bureaux de vote (encadré 2).

Encadré 2. Démarche méthodologique et matériaux

Ces deux ACP ont été produites en introduisant à chaque fois comme variables principales – celles qui participent à la genèse des axes factoriels – les différentes pratiques électorales au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2022³⁸. Dans le premier de ces traitements, les comportements électoraux des scrutins présidentiels de 2012 et de 2017³⁹ ont été ajoutés comme variables supplémentaires, qui ne pèsent donc pas dans la structuration de l'espace factoriel mais dont on peut visualiser les positions à titre illustratif (figure 1, graphe 1a). Les positions relatives et déplacements des candidats les uns par rapport aux autres au fil des scrutins donnent ainsi à voir les recompositions politiques survenues au cours de la dernière décennie. Dans le second traitement, les variables supplémentaires utilisées correspondent à une batterie d'indicateurs du recensement de l'INSEE de 2017⁴⁰ décrivant les propriétés sociales des habitants des bureaux de vote de manière multidimensionnelle : tranches d'âge ; niveaux de diplômes, catégories socioprofessionnelles dans une nomenclature aussi fine que possible⁴¹ ; ancienneté de l'ancrage résidentiel ; situation au regard de l'immigration⁴² ; statut d'occupation des logements (figure 1, graphe 1b). Cette seconde approche permet de distinguer les clivages de l'espace social métropolitain, et de voir dans quelle mesure ils sont en correspondance avec les grands pôles identifiables dans l'espace électoral.

³⁸ Les résultats électoraux ont été calculés en pourcentages des électeurs inscrits (et non par rapport aux suffrages exprimés), ce qui permet de prendre pleinement en compte l'abstention, les bulletins blancs et les suffrages nuls parmi les comportements analysés.

³⁹ Ce choix permet ainsi de situer la géographie des votes de 2022 au regard de celle de l'élection de 2017 où le paysage politique français avait été bousculé par l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, et de l'élection de 2012, antérieure à ce bouleversement et structurée traditionnellement par un duel gauche-droite incarné à l'époque par François Hollande et Nicolas Sarkozy.

⁴⁰ Les deux jeux de données croisés sont donc marqués par un décalage temporel de cinq ans, car les résultats du recensement annualisé de la population millésimés 2022 ne seront disponibles qu'en 2027. Les corrélations présentées en annexe 2 et le plan factoriel de la figure 1 (graphe 1b) sont donc légèrement moins précises (notamment affaiblies pour les relations significatives) que ce qu'elles auraient pu être sans ce décalage.

⁴¹ Les données mobilisées dans cet article ont été obtenues grâce à un produit sur mesure (PSM) de l'ADISP-PROGEDO construit sur la base de la nomenclature des PCS en 42 postes. Que les collègues de cette infrastructure de recherche soient ici remerciés. Les catégories utilisées ont été fabriquées en croisant plusieurs critères : contraintes imposées par le diffuseur ; maintien de la robustesse des données ; état de la littérature en sociologie électorale et en géographie urbaine ; spécificité du contexte nantais où les questions d'embourgeoisement sont prégnantes (la désagrégation des groupes socioprofessionnels 3 et 4 a donc été privilégiée).

⁴² En l'absence de statistiques « ethniques » en France mais pour tenter de prendre en compte, certes de manière très imparfaite, les rapports sociaux de race (qui doivent être pensés comme des rapports sociaux contextuels), on a fait le choix de recourir aux seules données de l'INSEE disponibles à l'échelle fine des IRIS et construites selon « la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, [pour lequel] un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré », voir : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

Il convient de procéder à quelques rappels avant de rentrer dans l'analyse de cet espace électoral et de l'exploration des correspondances avec l'espace social (figure 1)⁴³. D'un point de vue épistémologique, il n'est d'abord jamais inutile de redire l'impérieuse nécessité de rompre avec le sens commun, et la nécessité de s'écarter des prénotions, en particulier à propos d'objets et classements politiques tant il est établi que « ce qui rend cet affranchissement particulièrement difficile en sociologie, c'est que le sentiment se met souvent de la partie⁴⁴ ». Pour cela, l'ACP, souvent considérée (de manière réductrice) comme une technique exploratoire, permet de faire apparaître les principes de structuration des données étudiées sans recourir à des « classements » des candidats *a priori*, une opération intellectuelle qui présente de grands risques de normativité⁴⁵ et qui bride l'analyse dans des cadres préconçus, comme l'ont souligné des lectures critiques de l'ouvrage *Une histoire du conflit politique* de J. Cagé et T. Piketty⁴⁶. D'un point de vue méthodologique, l'approche mise en œuvre ici implique ensuite de rappeler que les proximités des candidats dans les plans factoriels renvoient au fait que leurs géographies sont voisines (autrement dit que leurs scores sont corrélés positivement), et que ces proximités peuvent être pour partie propres au contexte nantais (le domaine de validité des conclusions ne pouvant être étendu sans précautions, ce sur quoi revient la conclusion). D'un point de vue technique, il faut enfin prêter attention au fait que les variables proches du centre de gravité d'un plan factoriel y sont moins bien représentées, ce qui est l'occasion de préciser que les différents pôles identifiés dans le premier plan factoriel (qui, par définition, ne repose que sur les facteurs 1 et 2) prennent place, plus largement, dans un espace électoral multidimensionnel structuré par plusieurs systèmes d'opposition entre variables, trois facteurs semblant ici pertinents à explorer (figure 2).

Le premier (résumant 26 % de la variance) oppose les bureaux de vote de droite favorables à E. Macron et V. Péresse puis E. Zemmour (ces trois variables étant celles qui contribuent le plus au facteur 1) aux bureaux où l'abstention et le vote pour J.-L. Mélenchon sont forts. Cette opposition renvoie au principal clivage qui structure l'espace social local, et qui se manifeste par la dichotomie entre les quartiers appropriés par les habitants détenant des capitaux scolaires importants et occupant des positions socioprofessionnelles dominantes et les quartiers dont les habitants sont faiblement diplômés et occupent les positions socioprofessionnelles dominées. Dans l'espace géographique, cette opposition se traduit par un clivage entre les bureaux de vote des beaux quartiers bourgeois de l'ouest nantais et des communes pavillonnaires aisées du nord et de l'est de la première couronne qui sont nettement ancrés à droite, et les bureaux des quartiers populaires de grands-ensembles (Bellevue et Dervalières à l'ouest, Nantes nord, Malakoff à l'est)⁴⁷, de l'île de Nantes et des communes du corridor industrialo-portuaire de la Loire à l'ouest de la Métropole, où l'abstention et le vote pour le candidat LFI sont élevés. Dans la division sociale de l'aire urbaine nantaise, on retrouve là pour partie un schème d'opposition sectoriel entre les parties nord-est et sud-ouest de la Métropole⁴⁸.

⁴³ Cette exploration se fonde également sur l'examen des matrices des corrélations présentées en annexe et qui permettent de comprendre en détail les déplacements et repositionnements politiques sur la dernière décennie (annexe 1) et les relations entre la structure sociale des bureaux de vote et les pratiques électorales qui y sont enregistrées (annexe 2).

⁴⁴ Durkheim (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Felix Alcan, 1894, p. 41.

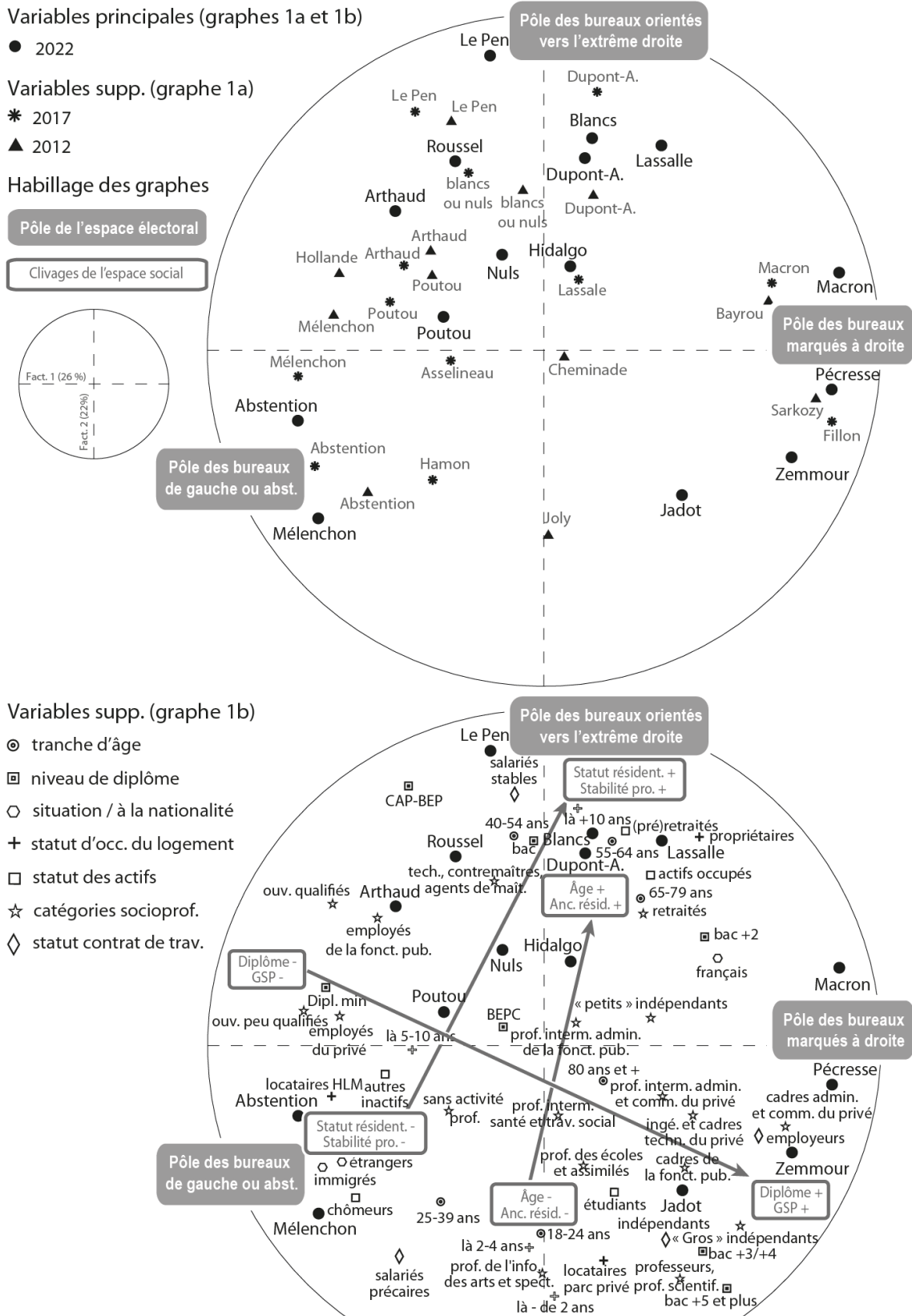
⁴⁵ Pour prendre délibérément des catégories problématiques mais qui saturent le langage ordinaire, pourquoi considérer *a priori* que la candidature d'Emmanuel Macron s'inscrirait « au centre » de l'espace électoral, ou que celle de Jean-Luc Mélenchon relèverait de « l'extrême gauche » ? Dès lors, on mesure combien de tels classements sont scientifiquement (et politiquement) glissants, en particulier s'ils sont opérés en amont de l'analyse empirique.

⁴⁶ Cagé (J.), Piketty (T.), *op. cit.*, 2023 ; Offerlé (M.), « Deux siècles d'alternance, 1 », *La vie des idées* [En ligne], 26 septembre, 2023 ; Offerlé (M.), « Deux siècles d'alternance, 2 », *La vie des idées* [En ligne], 26 septembre, 2023.

⁴⁷ Une carte de repérage avec les noms des communes de Nantes Métropole et les noms des quartiers nantais cités dans le texte figure en annexe 3.

⁴⁸ Rivière (J.) *et al.*, *op. cit.*, 2021.

Figure 1. De l'espace électoral de Nantes Métropole à ses correspondances avec l'espace social



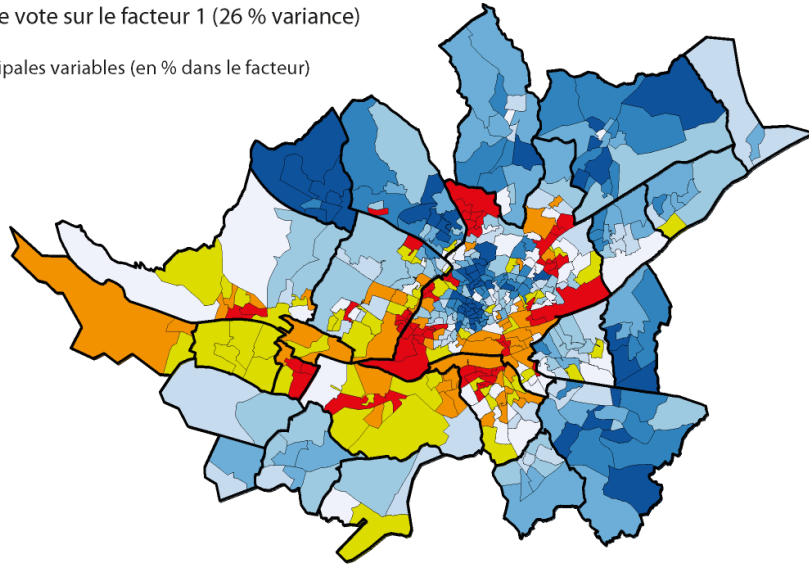
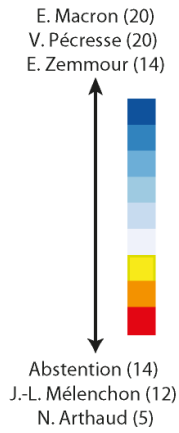
Réalisation : Jean Rivière, Nantes université, UMR ESO 6590 CNRS

Sources : Ministère de l'intérieur, 2012, 2017, 2022 ; INSEE Recensement 2017, Tabulation sur mesure à l'IRIS, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur]

Figure 2. Décomposer et cartographier les structures de l'espace électoral en 2022

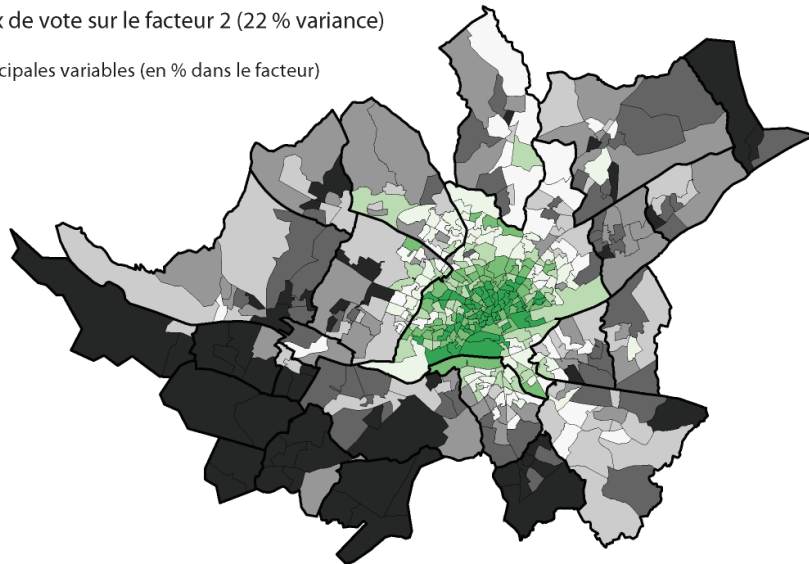
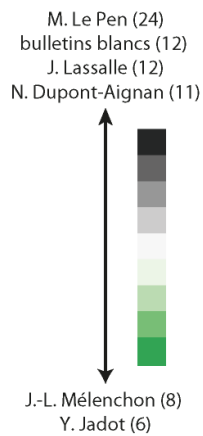
Coordonnées des bureaux de vote sur le facteur 1 (26 % variance)

Niveau de contribution des principales variables (en % dans le facteur)



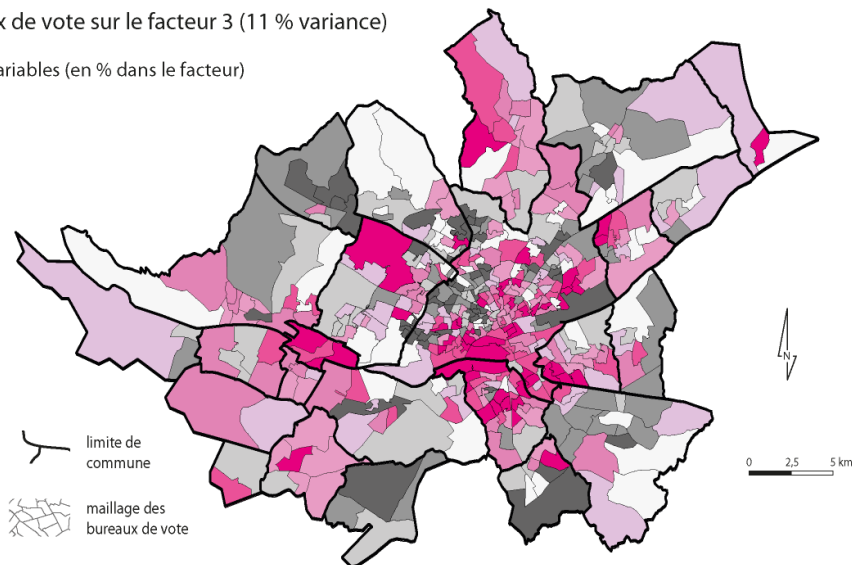
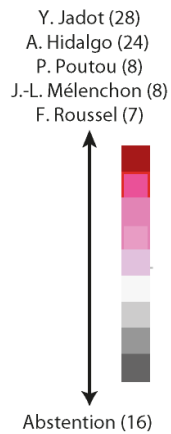
Coordonnées des bureaux de vote sur le facteur 2 (22 % variance)

Niveau de contribution des principales variables (en % dans le facteur)



Coordonnées des bureaux de vote sur le facteur 3 (11 % variance)

Niveau de contribution des variables (en % dans le facteur)



Sources : Ministère de l'intérieur, 2022

Réalisation : Jean Rivière, Nantes université, UMR ESO 6590 CNRS

Note : Cette figure impossible à convertir en noir et blanc pour l'édition papier est consultable en couleur, notamment sur l'archive ouverte HAL

Le deuxième facteur (22% de variance) met en tension d'un côté les bureaux où l'extrême droite (M. Le Pen, N. Dupont-Aignan), les bulletins blancs ou nuls et le candidat de droite J. Lassalle sont au plus haut, et de l'autre côté les bureaux de vote dans lesquels J.-L. Mélenchon et Y. Jadot recueillent des scores élevés. Cette tension correspond globalement à des lignes de clivages socio-démographiques (habitants âgés de plus de 40 ans versus jeunes adultes) et socio-résidentiels (propriétaires de leurs logements et habitants installés depuis plus de 10 ans versus locataires arrivés plus récemment dans leurs logements). La position des habitants dans les rapports sociaux de race (bureaux de vote dont le peuplement inclut des habitants étrangers ou « immigrés » selon l'INSEE versus bureaux composés presque exclusivement d'habitants de nationalité française), qui traverse le premier plan factoriel de manière légèrement oblique et qui constitue une question centrale dans les compétitions électorales contemporaines⁴⁹, se révèle être une dimension complémentaire pour éclairer ce deuxième facteur. Dans la division sociale de l'aire urbaine nantaise, on retrouve cette fois un schème d'opposition entre les périphéries pavillonnaires et l'espace interne aux boulevards de ceinture du XIX^e siècle dans la ville centre.

Indépendant des deux premiers, un troisième facteur (11 % de variance⁵⁰) permet de distinguer les bureaux où les candidatures se réclamant d'une « social-écologie » proche du centre-gauche de l'échiquier politique (Y. Jadot et A. Hidalgo sont les deux candidats se détachant nettement dans les contributions au facteur 3, même si J.-L. Mélenchon ou P. Poutou sont plus modestement corrélés à ce facteur) et les bureaux où l'abstention est puissante. Dans l'espace urbain, ce clivage permet de différencier deux types d'espaces qui apparaissent ensemble lors de l'examen du premier facteur : les quartiers populaires de grands ensembles d'habitat social où l'abstention est très forte ; des quartiers centraux et péri-centraux gentrifiés de plus en plus tournés vers les différentes composantes de la gauche et de l'écologie électorales.

L'analyse factorielle permet également de combiner graphiquement ces facteurs pour proposer une lecture plus analytique, qui fait apparaître les trois grands pôles de structuration de l'espace électoral dont il est question dans les exégèses médiatiques et politiques consécutives au dernier scrutin présidentiel : un premier organisé autour de l'abstention (rarement considérée comme un pôle tant elle est supposée hétérogène politiquement) et du vote en faveur du principal candidat de gauche ; un second caractérisé par les votes à droite ; un troisième structuré par l'extrême droite.

La dislocation du pôle de droite et sa recomposition autour d'E. Macron

Le premier pôle de l'espace électoral, celui de droite, est le plus clairement distinct des autres à droite sur la figure 1. Il est historiquement structuré par la géographie des votes pour N. Sarkozy en 2012 et F. Fillon en 2017. Cet ancien conglomérat de l'UMP devenu LR s'est disloqué en 2022 en raison de la fragmentation de l'offre dans cette région de l'espace électoral (candidatures de V. Péresse qui réalise 3,4 % des inscrits dans Nantes Métropole, concurrencée sur sa droite par E. Zemmour qui obtient 4,1 % et sur sa gauche par E. Macron qui totalise 24,1 %) et pour partie de la faiblesse du parti LR dont on peut faire l'hypothèse qu'il s'est insuffisamment mobilisé pour faire tenir ensemble les électeurs qui ont longtemps voté pour

⁴⁹ Voir notamment : Braconnier (C.), Dormagen (J.-Y.), « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? », *Revue française de science politique*, 60 (4), 2010 ; Barrault-Stella (L.), Baloge (M.), Berjaud (C.), « Voter entre soi et contre les autres. Altérisation raciale et appartenance de classe dans le 18^e arrondissement de Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 232-233, 2020 ; Barrault-Stella (L.), Berjaud (C.), Dahani (S.), « Les pratiques électorales entre classe, genre et race », *Travail, genre et sociétés*, 40 (2), 2018 ; FOCAL (Coll.), *op. cit.*, 2022.

⁵⁰ Ce troisième facteur (qui résume une part de variance nettement plus faible que les deux premiers) n'est pas croisé avec les deux premiers sur la figure 1 pour ne pas la surcharger et parce que ce croisement présente ici un faible intérêt.

ses candidats, cette fois une candidate⁵¹. Les distributions spatiales des suffrages portés sur ces trois candidats de 2022 présentent en effet de très fortes proximités avec le même socle initial qu'est l'implantation électorale de F. Fillon en 2017, avec respectivement des coefficients de corrélation de 0,90 pour V. Péresse, 0,80 pour E. Zemmour, et 0,73 pour E. Macron. Ce conglomérat, désormais dominé temporairement par E. Macron, est construit sur une région de l'espace social caractérisée par la présence des habitants en position dominante sur les plans socioprofessionnel (différentes fractions du groupe des artisans-commerçants et chefs d'entreprise, et du groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures) et scolaire (diplômés de titre universitaires), de sorte qu'il correspond assez bien à l'idée d'un « bloc bourgeois vieilli et droitisé⁵² ».

De petites distances subsistent cependant entre les socio-géographies des soutiens de ces trois candidatures. Celle d'E. Macron est initialement la moins marquée à droite, à l'image de l'ancrage de sa candidature de 2017 dans l'espace électoral du centre-droit⁵³, un segment qu'elle continue partiellement d'occuper en 2022 à l'image de la corrélation de 0,70 avec le score du F. Bayrou de 2012, mais qui s'accompagne désormais d'une corrélation de 0,70 également avec les résultats de N. Sarkozy en 2012 et de 0,73 avec F. Fillon en 2017. Cette droitisation de la socio-géographie du conglomérat électoral d'E. Macron, qui remonte en réalité au scrutin européen de 2019⁵⁴, s'accompagne de relations statistiques élevées avec la présence de monde sociaux qui constituent les soutiens classiques de la droite : habitants âgés de 65 à 79 ans ; diplômés de titres universitaires (mais plutôt de niveau Bac +2, en raison d'un effet de génération) ; catégories socioprofessionnelles du groupe des cadres liées au secteur privé et marquées par le primat du capital économique sur le capital culturel (0,64 avec les « cadres administratifs et commerciaux des entreprises », 0,38 avec les « ingénieurs et cadres techniques des entreprises »). Géographiquement, le vote pour E. Macron s'est progressivement installé non seulement aux abords des beaux quartiers comme en 2017 mais aussi en leur cœur autour du quartier Monselet en 2022, ainsi que dans les communes pavillonnaires aisées des façades nord et est de la Métropole nantaise (comme Sautron, Orvault ou Carquefou), à l'image des corrélations avec les propriétaires de leur logement (0,57, soit la plus haute pour cette variable) et habitants dans ce logement depuis plus de 10 ans (0,32).

Les conglomérats électoraux d'E. Zemmour et de V. Péresse sont quant à eux très proches, et plus clairement ancrés encore dans les espaces de vie des classes supérieures, celui du premier apparaissant comme le débouché électoral privilégié des fractions conservatrices des classes supérieures. Alors que la présence des habitants les plus âgés est plutôt liée au vote E. Macron comme on vient de le voir, c'est moins net pour ce qui est des suffrages portés sur la candidate LR (0,26 avec les 65-79 ans, et 0,24 avec les plus de 80 ans tout de même), et ce n'est pas le cas avec le candidat Reconquête qui enregistre à l'inverse des corrélations très légèrement

⁵¹ « L'électorat d'un parti est tout à la fois une collection d'individus, un artefact statistique et un rassemblement de groupes mobilisés : c'est un groupe appelé à l'existence par le travail de représentation qui l'a fait reconnaître et qui entretient la croyance en son existence et en son unité : il permet ainsi d'agir à ceux qui ont autorité pour s'en autoriser », dans Offerlé (M.), « Le nombre de voix », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, 1988, p. 21.

⁵² Amable (B.), Palombarini (S.), *op. cit.*, 2022.

⁵³ Rivière (J.), « L'espace électoral des grandes villes françaises. Votes et structures sociales intra-urbaines lors du scrutin présidentiel de 2017 », *Revue française de science politique*, 67 (6), 2017 ; Lehingue (P.), « "Le" vote Macron : un vote de classe qui s'ignore comme tel ? », in Dolez et al. (B.), dir., *L'entreprise Macron*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019. Sur l'inscription de la première candidature d'E. Macron en 2017 dans l'espace électoral nantais, voir : Batardy (C.), Rivière (J.), « Nantes, un bastion socialiste partagé entre les votes Macron et Mélenchon », *Métropolitiques* [En ligne], 28 avril 2017.

⁵⁴ On se permet de renvoyer au chapitre 4 « Les dynamiques électorales contemporaines au cœur d'une métropole embourgeoisée (2017-2020) » de l'ouvrage déjà évoqué : Rivière (J.), *op. cit.*, 2022. Les corrélations entre le vote pour F. Fillon en 2017 et les scores successifs de LREM y objectivent statistiquement cette trajectoire précoce de droitisation, avec des corrélations qui passent, entre 2017 et 2019, de 0,44 avec E. Macron à 0,88 avec la liste LREM conduite par N. Loiseau aux élections européennes.

positives avec la localisation des 18-24 ans (0,21) et des étudiants (0,32), dans un contexte local où les campus universitaires nantais connaissent un retour des groupuscules d'extrême droite depuis quelques années. Sa géographie électorale renvoie également peu ou prou aux paroisses intra-urbaines les plus traditionalistes, dans les quartiers de la bourgeoisie historique les plus mobilisés au printemps 2013 pour venir grossir les rangs des manifestations contre le « mariage pour tous »⁵⁵. La candidature d'E. Zemmour est plus largement celle qui est la plus liée à la présence d'habitants titulaires de diplômes de niveau Bac+5 et plus (0,63, et 0,51 pour V. Péresse, ce qui s'explique là encore partiellement par un effet de génération), et ces titres scolaires semblent bien convertis en capital économique si l'on en croit les corrélations de ces deux candidats de droite avec les géographies des statuts des actifs : respectivement 0,67 et 0,68 avec la localisation des employeurs, et 0,50 et 0,41 avec celle des indépendants. En écho aux programmes économiques très libéraux de ces deux candidats, leur ancrage dans les classes supérieures se retrouve à travers les relations statistiques avec les « gros indépendants » (0,66 et 0,60) et dans la plupart des catégories qui appartiennent au groupe socioprofessionnel des cadres, notamment chez les « cadres administratifs et commerciaux des entreprises », mais aussi chez les « professeurs et professions scientifiques » ou les « cadres de la fonction publique » qui voisinent dans l'espace résidentiel avec les autres fractions de ce groupe socioprofessionnel.

Enfin et positionné graphiquement sur le flanc gauche de ce pôle de droite mais à bonne distance du pôle de gauche (figure 1), la candidature de Y. Jadot s'appuie à parts égales sur les géographies électorales antérieures de B. Hamon et E. Macron en 2017 ($r = 0,48$ et $0,41$), et d'E. Joly et F. Bayrou ($0,55$ et $0,29$) si l'on remonte à 2012. On peut faire l'hypothèse que ce positionnement de Y. Jadot est pour partie un effet de la forte dynamique de campagne créée par J.-L. Mélenchon lors de l'élection présidentielle 2022, ce dernier parvenant à agréger progressivement à son conglomerat des électeurs se reconnaissant dans une écologie politique de gauche, laissant de facto les fractions les plus rétives au vote LFI à Y. Jadot, dont le conglomerat électoral se serait alors droitisé. La position relative de la variable supplémentaire E. Joly en 2012, nettement plus proche du pôle de gauche, peut étayer cette hypothèse. En même temps, tout se passe comme si la partie centrale de l'espace électoral occupée par E. Macron en 2017 (laissée inoccupée par son déplacement vers la droite en 2022) était aussi celle où le vote pour Y. Jadot se positionnait en 2022. Avec celles de V. Péresse et E. Zemmour, sa candidature est d'ailleurs inscrite au cœur de la région de l'espace social où dominent les habitants les mieux positionnés dans les hiérarchies scolaires ($0,66$ avec les bacs+3/4 et $0,58$ avec les bacs+5) et socioprofessionnelles. Cependant et à la différence de ces deux candidatures du pôle de droite marquées par un tropisme vers les mondes sociaux des indépendants et les fractions des classes moyennes et supérieures du secteur privé, celle du candidat d'EELV est positivement corrélée (entre $0,45$ et $0,55$) avec toutes les catégories du groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi avec les géographies de deux fractions des classes intermédiaires (les « professions intermédiaires de la santé et du travail social » et les « professeurs des écoles, instituteurs et assimilés ») les plus liées au secteur public qui sont historiquement parmi les plus ancrées à gauche. Dans l'espace urbain, sa géographie est largement appuyée sur les rives de la Loire, de l'Erdre et de la Sèvre nantaise, et correspond aux quartiers qui connaissent d'importantes recompositions démographiques (locataires, habitants arrivés récemment dans leurs logements), une caractéristique partagée avec l'une des composantes du conglomerat électoral de J.-L. Mélenchon.

⁵⁵ Un ouvrage pionnier avait montré, grâce à une cartographie très fine à l'échelle des 200 points de vente, que c'est dans ces quartiers que le titre d'extrême droite *Minute* est le plus vendu en 1970, voir Rapetti (D.), *Vote et société dans la région nantaise. Étude de géographie électorale (1945-1983)*, Paris, CNRS Editions, 1985.

La domination de J.-L. Mélenchon sur le pôle de gauche (et son assise au sein des quartiers où l'abstention est forte)

Le deuxième pôle de l'espace électoral est celui dont le poids est le plus fort puisque le niveau moyen d'abstention dans les bureaux de vote de Nantes Métropole est de 23,2 % des inscrits (pour 26,3 % en France) et le vote en faveur de J.-L. Mélenchon de 21,3 % (contre 15,8 % nationalement). Cette coexistence dans la même région de l'espace électoral montre que ces deux pratiques électorales partagent des géographies proches, et l'analyse de l'espace social sous-jacent confirme qu'elles ont pour partie un socle sociologique commun. La géographie de l'abstention en 2022 est très proche de 2017 ($r = 0,92$), mais partiellement différente de celle relevée en 2012 (0,71), à l'occasion d'un scrutin de haute intensité qui avait porté au pouvoir F. Hollande (dont les résultats de l'époque sont d'ailleurs légèrement liés – 0,23 – à l'abstention de 2022). Depuis les années 1980, elle progresse dans les quartiers populaires de grands ensembles de la Métropole, et se révèle très liée à la présence des groupes les plus dominés dans les hiérarchies scolaires (0,72 avec les moins diplômés), socioprofessionnelles (0,76 avec les chômeurs, 0,68 avec les ouvriers peu qualifiés, 0,67 avec les inactifs), résidentielles (0,78 avec les locataires du parc HLM) et dans les rapports sociaux de race (0,76 avec les « immigrés » selon l'INSEE)⁵⁶. Mais parmi les habitants de ces quartiers se rendant aux urnes, J.-L. Mélenchon a fait « le plein » de voix en réalisant des scores compris entre 50 et 60 % des suffrages exprimés dans les quartiers de grands ensembles nantais, un niveau comparable à ce qui a été observé dans certains secteurs populaires de la Seine-Saint-Denis.

Le score du candidat LFI en 2022 est logiquement corrélé positivement avec son implantation électorale antérieure ($r = 0,78$ avec le J.-L. Mélenchon de 2017 et 0,56 avec sa candidature de 2012) ce qui indique la consolidation progressive de son conglomerat électoral au cours de la dernière décennie. Il n'occupe cependant pas la même position dans le plan factoriel, où la variable J.-L. Mélenchon se déplace en quelque sorte vers le bas, dans la région de l'espace électoral où l'abstention était la plus forte en 2017 (0,42) et surtout en 2012 (0,46). Ce déplacement renvoie à l'importance, dans le conglomerat électoral de J.-L. Mélenchon, des suffrages des habitants des quartiers populaires qui se sont très fortement mobilisés sur son nom⁵⁷, ce que traduit le premier facteur de l'ACP et sa géographie (figure 2). En matière de dimension spatiale de la représentation politique des intérêts sociaux, on peut faire l'hypothèse que – outre les mesures relatives à l'amélioration des conditions matérielles d'existence des groupes populaires, comme l'augmentation du SMIC – plusieurs axes de campagne du candidat LFI ont pu prendre une résonance particulière aux yeux des habitants de ces « quartiers », notamment le discours sur la « créolisation » de la société française, l'utilisation de la catégorie « d'islamophobie » et la participation à la fameuse « marche contre l'islamophobie » en 2019, la dénonciation des violences policières structurelles et leur qualification comme telles (et la non-participation à la désormais célèbre manifestation appelée par le syndicat policier Alliance devant l'Assemblée Nationale en mai 2021, à laquelle s'étaient au contraire rendus F. Roussel, Y. Jadot et O. Faure), et plus largement la mise en avant des discriminations systémiques dont sont victimes les fractions racisées des classes populaires⁵⁸. Cependant si l'analyse empirique montre bel et bien que le vote pour le candidat LFI est positivement liée à la présence des

⁵⁶ Braconnier (C.), Coulmont (B.), Dormagen (J.-Y.), « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, 67 (6), 2017.

⁵⁷ Ce mécanisme constitue probablement un facteur explicatif de la forte sous-estimation nationale de sa candidature par la plupart des instituts de sondage, et de la rectification à la hausse de son score provisoire aux alentours de 22h lors de la soirée électorale télévisée du premier tour, vraisemblablement sous l'effet de l'arrivée des résultats des bureaux de vote urbains fermant seulement à 20h.

⁵⁸ Talpin (J.), Balazard (H.), Carrel (M.), Hadj Belgacem (S.), Kaya (S.), Purenne (A.), Roux (G.), *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 2021.

« immigrés » (0,41), des chômeurs (0,51) voire des locataires HLM (0,32), ces corrélations établies dans l'espace géographique ne sont pas aussi élevées que ce à quoi on aurait pu s'attendre, ce qui s'explique par la présence, dans le conglomérat électoral du candidat LFI, d'une seconde composante qui renvoie à des mondes sociaux et urbains très différents (et qui affaiblit donc les corrélations mesurées).

La position de J.-L. Mélenchon dans le cadran inférieur gauche du premier plan factoriel traduit d'ailleurs graphiquement l'hétérogénéité de son conglomérat électoral, que l'ACP aide à décomposer politiquement (figure 1) et géographiquement (figure 2). Il se situe à la fois dans la partie gauche de l'espace électoral (c'est-à-dire du côté de l'abstention et des groupes populaires peuplant les cités d'habitat social) sur le premier facteur de l'ACP, et dans la partie basse de cet espace électoral sur le deuxième facteur de l'ACP (c'est-à-dire du côté de Y. Jadot et des classes moyennes et supérieures urbaines)⁵⁹. Apparaissant comme le candidat de gauche caractérisé par la plus forte dynamique de campagne, son score est lié aux résultats de B. Hamon en 2017 (0,69) et aux géographies des votes pour E. Joly (0,56) et F. Hollande (0,36) en 2012. Le vote pour le candidat LFI est ainsi corrélé avec des fractions spécifiques des classes moyennes urbaines, à commencer par la localisation des « professions de l'information, des arts et du spectacle » (0,53 avec la CS 35)⁶⁰ et plus modestement des « professeurs et professions scientifiques » (0,26 avec la CS 34) ou des « professions intermédiaires de la santé et du travail social » (0,28) et des « professeurs des écoles, instituteurs et assimilés » (0,27), deux catégories internes au groupe des professions intermédiaires très associées « à la main gauche de l'État »⁶¹. Et là encore, on peut penser que l'hétérogénéité socioprofessionnelle (ou le caractère interclassiste) de son conglomérat électoral limite le niveau des corrélations observées dans le cadre méthodologique d'une approche écologique.

À l'inverse, le vote en faveur du candidat LFI est plus nettement – les distributions statistiques se cumulant en quelque sorte, faisant augmenter les corrélations – lié à la présence des habitants les moins âgés (0,40 avec les 18-24 ans, 0,60 avec les 35-49 ans) qui peuvent aussi bien être des « jeunes » des quartiers populaires (0,32 avec les locataires HLM) que des étudiants ou des « jeunes » actifs des classes moyennes (0,41 avec les locataires du parc privé), cette position dans le clivage démographique éclairant le fait qu'ils soient plus souvent en début de trajectoire professionnelle (0,64 avec les salariés sur des contrats de travail précaires) et donc mobiles géographiquement (0,49 avec les habitants dans leur logement depuis moins de 2 ans, 0,44 avec ceux présents depuis 2 à 5 ans)⁶². L'ancrage du vote pour J.-L. Mélenchon dans ces mondes sociaux se matérialise dans l'espace urbain par des scores élevés dans les quartiers centraux et péri-centraux travaillés par le processus de gentrification (l'île de Nantes, les quartiers plus anciennement urbanisés et gentrifiés de Chantenay et Doulon), bien loin des mondes

⁵⁹ Cette double composante dans le conglomérat électoral nantais est conforme à ce qui a été établi sur la base de données individuelles nationales : « Tous les indicateurs qui traduisent des formes de fragilité sociale (voire de déclassement social) objectivement mesurées (logement, imposition, salaire, statut d'étudiant, chômage, travail à temps partiel) ou subjectivement vécues marquent d'importantes variations dans les pourcentages de vote en faveur de J.-L. Mélenchon. Sociologiquement, ce vote se différencie doublement de ceux des deux qualifiés du second tour : ce n'est pas un vote autant "populaire" et ouvrier que celui en faveur de M. Le Pen [disons plutôt qu'il relève de fractions différentes des mondes populaires], ce n'est pas un vote autant basé sur le capital matériel et culturel que celui en faveur d'E. Macron. Tout se passe comme si le vote Mélenchon, en 2022, était parvenu à atteindre des niveaux assez importants dans des catégories sociologiquement assez diversifiées », dans : Cautrès (B.), « Le coup de maître de Jean-Luc Mélenchon », in Perrineau (P.), dir., *Le vote clivé. Les élections présidentielle et législatives d'avril et juin 2022*, Presses Universitaires de Grenoble, 2022.

⁶⁰ La CS 35 est parfois utilisée comme variable « proxy » de certains gentrifieurs en géographie urbaine quantitative, voir par exemple : Clerval (A.), *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 2013

⁶¹ Bourdieu (P.), *Contre-feux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 1998.

⁶² Ces propriétés sociales en font aussi des groupes parmi ceux dont la qualité d'inscription sur les listes électorales est la moins bonne, ce qui constitue aujourd'hui le premier facteur explicatif de l'abstention, voir : Braconnier (C.), Dormagen (J.-Y.), Galbada (G.), Niel (X.), « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, 57 (1), 2016.

pavillonnaires périphériques où l'extrême droite réalise ses meilleurs scores, cette polarisation n'ayant rien de spécifiquement nantais.

La consolidation du pôle d'extrême droite autour de M. Le Pen

Le dernier pôle repose sur les votes pour l'extrême droite, en particulier autour de M. Le Pen (8,7 % des inscrits localement contre 16,7 % à l'échelle nationale)⁶³. Dans cette région de l'espace électoral, on trouve également les bulletins blancs ou les candidatures de N. Dupont-Aignan (1,1 %) ⁶⁴ et de J. Lassalle (1,3 %) dans la partie droite de l'espace électoral. Un peu plus à gauche dans le plan factoriel (mais avec une moins bonne qualité de représentation), on trouve aussi les candidatures de gauche de F. Roussel (1,7 %) et N. Arthaud (0,3 %). Comme le montre la figure 2, ce pôle est très lié au 2^{ème} facteur de l'ACP, tendanciellement plus fort dans les communes périphériques de la Métropole, notamment celles de sa moitié ouest qui sont inscrites dans le corridor historiquement industrialo-portuaire de l'agglomération.

Dès lors, on comprend pourquoi la géographie du vote pour M. Le Pen correspond à la présence d'habitants qui sont relativement âgés (0,63 avec les habitants de 40-54 ans, 0,55 avec ceux de 55-64 ans) et disposent de contrats de travail stables (0,70), cette étape du cycle de vie des ménages se traduisant dans l'espace urbain par un ancrage local qui se manifeste à la fois par le statut d'occupation du logement (0,54 avec les propriétaires) et par l'ancienneté résidentielle (0,63 avec les habitants là depuis plus de 10 ans). Les mondes sociaux plus présents dans ces espaces sont situés à la charnière entre les strates inférieures des classes moyennes et le haut des classes populaires, et renvoient à la figure des « petits moyens » de la sociologie urbaine⁶⁵ : titulaires d'un CAP ou BEP (0,82, soit la plus forte relation statistique mesurée dans la matrice des corrélations) ou d'un bac (0,57) ; ouvriers qualifiés (0,57) ; employés de la fonction publique (0,48)⁶⁶ ; techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise (0,48). Comme l'ont documenté des travaux antérieurs se penchant directement sur le FN⁶⁷ ou tentant d'articuler plus largement changement social local et recompositions électorales en contextes (péri)urbains⁶⁸, ce ne sont donc pas les membres des groupes les plus paupérisés qui optent le plus pour le FN (ceux-là sont d'abord liés statistiquement à l'abstention puis au vote à gauche), mais plutôt les fractions placées juste au-dessus, celles qui sont les plus fortement travaillées par les recompositions internes des classes populaires : déstabilisation sur la scène résidentielle, déstructuration des collectifs de pairs, réorganisation de l'emploi, mise en concurrence avec les

⁶³ Le périmètre d'analyse, qui porte tout de même sur les 24 communes de la Métropole, n'est pas le plus pertinent pour travailler sur le vote d'extrême droite dans la mesure où il correspond à un type d'espace (une métropole attractive) et une région (la France de l'Ouest) où le FN est structurellement plus faible qu'ailleurs.

⁶⁴ L'examen attentif de la figure 1 permet d'objectiver les positionnements politiques successifs de ce dernier. Il y apparaît ainsi beaucoup plus proche de M. Le Pen en 2017 (où il avait été le seul candidat à appeler à voter pour elle dans l'entre-deux tours) qu'en 2022. Cas rare, le vote pour N. Dupont-Aignan de 2017 est d'ailleurs corrélé plus fortement, en 2022, avec M. Le Pen (0,68) qu'avec sa propre candidature.

⁶⁵ Cartier (M.), Coutant (I.), Masclet (O.), Siblot (Y.), *La France des "petits-moyens". Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.

⁶⁶ Dans la nomenclature des détaillée des PCS, c'est dans cette catégorie que l'on trouve les « policiers et militaires » jusqu'au grade équivalent à sergent-chef selon la fonction ou l'arme d'après l'INSEE. Pour une exploration écologique originale permettant de souligner le vote « très bleu marine » des bureaux de vote où sont implantées des casernes de gendarmes mobiles, voir : Fourquet (J.), Manternach (S.), « Pour qui votent les casernes ? », *IFOP Focus* [En ligne], 199, 2019. Plus largement, le tropisme des fonctionnaires de catégorie B et C vers l'extrême droite a été documenté dans : Rouban (L.), « Le vote des fonctionnaires à l'élection présidentielle de 2022 », *Note de recherche du CEVIPOF* [en ligne], septembre, 2022.

⁶⁷ Mauger (G.), Pelletier (W.), coord., *Les classes populaires et le FN. Explications de vote*, Vulaines-sur-Seine, Editions du croquant, 2017

⁶⁸ Lambert (A.), « Tous propriétaires ! ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 2015 ; Girard (V.), *Le vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017.

fractions immigrées pour l'accès à l'emploi, éclatement des statuts du salariat, dégradation généralisée des conditions de travail⁶⁹.

Pour conclure sur l'exploration de cette région de l'espace électoral et des segments sociaux sous-jacents, il faut souligner combien elle invite à la prudence, comme cela devrait d'ailleurs être toujours le cas quand les chercheurs manient des documents graphiques comme les cartes ou les plans factoriels, qui sont des outils de communication puissants mais potentiellement réducteurs. La démarche quantitative proposée dans cet article, et la technique de l'ACP qui propose une formalisation graphique de la structuration de l'espace électoral, repose en effet sur des raisonnements et positionnements relativistes. C'est bien parce que les votes pour M. Le Pen et F. Roussel ont des distributions géographiques voisines (et donc qu'ils ont lieu dans des mondes sociaux voisins) qu'ils apparaissent dans la même région de l'espace électoral⁷⁰. Mais il convient toujours de garder à l'esprit quels sont localement les rapports de force politiques. Ainsi même dans les communes du sud-ouest de Nantes Métropole où M. Le Pen réalise ses scores les plus forts (entre 14 et 19 % des inscrits), les résultats de J.-L. Mélenchon sont équivalents voire supérieurs. Même dans les bureaux de votes historiquement favorables au PCF (comme Indre, La Montagne ou Couëron) où F. Roussel enregistre ses meilleures performances électorales (entre 3 et 4,5 % des inscrits), les résultats de J.-L. Mélenchon sont huit fois plus élevés (entre 25 et 30 % des inscrits)⁷¹. Parce que ces questions sont au cœur des luttes interprétatives et productions de verdicts électoraux⁷² et pour ne prendre que ces deux exemples, il serait donc particulièrement hâtif de conclure à un ralliement généralisé des petits pavillonnaires à l'extrême droite⁷³ ou au succès de la ligne de campagne adoptée par le candidat communiste à destination de ces mondes sociogéographiques⁷⁴.

Conclusion. De l'intérêt d'une analyse multidimensionnelle (et multiscalaire) du monde social pour analyser la composition des conglomerats électoraux

Pour autant, la grande robustesse des matériaux empiriques utilisés dans cet article – tant les données électorales qui renvoient aux pratiques effectives dénombrées par le ministère de l'Intérieur et qui ne sont donc pas entachées des biais déclaratifs des enquêtes d'intention de vote, que les données de l'INSEE qui permettent de caractériser avec un grand réalisme sociologique les propriétés sociales des habitants – permet de mieux comprendre les dynamiques sociales sous-jacentes à l'élection présidentielle de 2022. Grâce à des techniques statistiques ajustées au projet théorique⁷⁵, l'intérêt d'une telle approche nous semble d'éclairer la composition des conglomerats électoraux à l'aide d'espaces sociaux multidimensionnels (intégrant l'âge, le niveau de diplôme, le statut des actifs, les catégories socioprofessionnelles

⁶⁹ Pour comprendre la polarisation politique interne aux classes populaires entre gauche radicale et extrême droite, l'analyse des transformations des lieux d'emplois et de résidence de ces classes est un enjeu scientifique central, voir : Focale (Coll.), *op. cit.*, 2022.

⁷⁰ Il ne faut pas oublier pour autant que « le "conglomerat électoral" frontiste a été d'abord alimenté par les fractions conservatrices d'un monde ouvrier qui n'a jamais été aussi politiquement homogène que le PCF, s'autoproclamant le parti de la classe ouvrière, ne le prétendait (à la présidentielle de 1969 par exemple, un tiers des ouvriers votaient pour G. Pompidou, soit pas moins que ceux qui se prononçaient pour le candidat communiste, J. Duclos) », dans : Lehingue (P.), *op. cit.*, 2011, p. 243.

⁷¹ Ce rapport de force serait différent au sein des mondes populaires périurbains éloignés ou ruraux du nord du pays, où M. Le Pen a progressé au cours de la dernière décennie alors que J.-L. Mélenchon y a au contraire légèrement régressé.

⁷² Lehingue (P.), « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux », in Lagroye (J.), Lehingue (P.), Sawicki (F.), dir., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses Universitaires de France/CURAPP, 2005.

⁷³ Girard (V.), Rivière (J.), « Grandeur et décadence du "périurbain". Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, [En ligne], 2013 ; Girard (V.), *op. cit.*, 2017.

⁷⁴ Voir la citation placée en exergue de cet article.

⁷⁵ Duval (J.), *op. cit.*, 2013 ; Lebaron (F.), *op. cit.*, 2015.

détaillées, le statut d'occupation du logement, etc.)⁷⁶. Du côté droit de l'espace électoral, on a ainsi pu documenter, au-delà du sens commun, comment la double concurrence faite par E. Macron et E. Zemmour à V. Péresse s'était traduite dans les préférences des différentes fractions des classes supérieures, soulignant au passage l'existence de deux extrêmes droites distinctes – incarnées par E. Zemmour et M. Le Pen – aux socio-géographies antagonistes. Du côté gauche de l'espace électoral, l'article montre sur quels mondes sociaux et urbains reposent préférentiellement les différentes candidatures – celle de J.-L. Mélenchon (conglomérat jeune et mixte au plan socioprofessionnel), celle de Y. Jadot (conglomérat assez jeune et ancré dans le pôle « culturel » des classes supérieures) et celle de F. Roussel (conglomérat âgé et ancré dans les fractions stabilisées des classes populaires) –, ce qui permet aussi de mesurer les distances sociales qui les distinguent.

En outre, le niveau des corrélations statistiques établies entre les principaux candidats et les distributions géographiques des indicateurs sociaux mobilisés (annexe 2) se révèle particulièrement élevé : 0,78 entre l'abstention les locataires du parc HLM ; 0,64 entre le vote J.-L. Mélenchon et les salariés précaires (CDD, intérimaires, stagiaires) ; 0,66 entre le vote Y. Jadot et les détenteurs d'un bac +3 ou 4 ; 0,64 entre le vote E. Macron et les cadres administratifs et commerciaux des entreprises ; 0,68 entre le vote V. Péresse et les actifs qui ont le statut d'employeur ; 0,67 entre le vote E. Zemmour et les « gros » indépendants ; ou 0,82 entre le vote M. Le Pen et les diplômés d'un CAP ou d'un BEP. Plus spécifiquement, l'utilisation de la nomenclature des PCS au niveau aussi détaillé que possible (face aux contraintes d'accès aux données) a permis de lui restituer son plein rendement explicatif, à rebours des usages déclinants (parce que paresseux) de cette nomenclature et de son « crépuscule »⁷⁷. Ainsi et au sein des classes populaires⁷⁸, l'introduction du clivage public-privé chez les employés permet de déceler un léger tropisme des employés de la fonction publique vers la candidature de M. Le Pen, et des employés du secteur privé en faveur de celle de J.-L. Mélenchon. De manière plus nette, l'introduction du niveau de qualification fait apparaître un clivage interne aux mondes ouvriers entre les ouvriers qualifiés plus attirés par le RN tandis que les ouvriers peu qualifiés sont davantage tournés vers l'abstention. Mais c'est plus encore au sein des classes moyennes et supérieures urbaines qu'une telle approche permet de dévoiler les contrastes entre un pôle marqué par le primat du capital économique caractérisé par un fort tropisme à droite (V. Péresse et E. Macron) et un pôle structuré par le primat du capital culturel légèrement plus orienté à gauche (Y. Jadot, J.-L. Mélenchon). L'article a également permis de souligner le poids des rapports sociaux d'âge et de génération dans la structuration des orientations électorales exprimées à l'occasion du scrutin présidentiel de 2022, avec schématiquement des votes pour J.-L. Mélenchon très liés à la géographie des habitants de moins de 40 ans, des suffrages portés sur M. Le Pen fortement corrélés à la présence des 40-64 ans, tandis que les résultats d'E. Macron sont à leur plus haut niveau dans les quartiers où vivent les habitants de plus de 65 ans.

Ainsi et « dans un double contexte de remise en question du potentiel heuristique du concept de classe sociale dans l'explication des comportements électoraux et du développement de

⁷⁶ « Les insuffisances de la théorie marxiste des classes, et notamment son incapacité à rendre compte de l'ensemble des différences objectivement attestées, résultent du fait qu'en réduisant le monde social au seul champ économique, elle se condamne à définir la position sociale par référence à la seule position dans les rapports de production économique et qu'elle ignore du même coup les positions occupées dans les différents champs et sous-champs, et notamment dans les rapports de production culturelle, ainsi que toutes les oppositions qui structurent le champ social et qui sont irréductibles à l'opposition entre propriétaires et non propriétaires des moyens de production économique », dans : Bourdieu (P.), « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, p. 9.

⁷⁷ Pierru (E.), Spire (A.), « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, 58 (3), 2008.

⁷⁸ Peugny (C.), « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, 65 (5), 2015.

schémas concurrents centrés autour du concept de rationalité individuelle⁷⁹ », l'analyse écologique du vote conduite à une échelle fine apparaît comme une approche pouvant contribuer de manière significative au renouvellement de la sociologie quantitative des pratiques électorales, en montrant comment s'actualisent dans les urnes et dans l'espace les positions sociales. Pour cela, l'analyse écologique doit privilégier le raisonnement dans des espaces sociaux locaux où sont vécus les rapports sociaux⁸⁰ (de classe, de genre, de race, d'âge et de génération, de sexualité, de handicap, etc.) qui s'actualisent dans les pratiques électorales, tout en tentant d'articuler ce raisonnement avec des analyses produites à l'échelle nationale. Faute de quoi et en travaillant uniquement dans un cadre national inflexible, on s'interdit de pouvoir spécifier les relations statistiques établies entre orientations électorales et structures sociales en fonction des différents contextes sociogéographiques, qu'ils soient urbains⁸¹ ou régionaux⁸². C'est le travers dans lequel tombent les économistes J. Cagé et T. Piketty qui, dans le cadre de leur impressionnante analyse écologique à l'échelle des 36 000 communes françaises, ne procèdent à aucune variation des périmètres et des mailles d'analyse⁸³.

Pour autant, ce type d'analyse de portée nationale n'en reste pas moins indispensable, et c'est finalement sur la nécessité d'un regard multiscale que'il convient d'insister pour contrôler le domaine de validité des conclusions opérées, ici à partir du cas nantais. Si une typologie comparative a montré que les alignements électoraux observés dans le contexte étudié peuvent largement être transposés aux villes de même rang⁸⁴, ces alignements conservent aussi nécessairement une part de singularité. Éclairer cette singularité passe par l'ouverture d'un chantier qui reste à conduire, à la fois pour mesurer les effets de l'action publique municipale et métropolitaine sur le peuplement⁸⁵ et pour objectiver les traductions électorales de l'ancrage politique local⁸⁶.

⁷⁹ Audemard (J.), « De quoi le contexte est-il le nom ? Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale », *Revue française de science politique*, 67 (2), 2017, p. 282.

⁸⁰ Bruneau (I.), Laferté (G.), Mischi (J.), Renahy (N.), dir., *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Édition de l'EHESS, 2018.

⁸¹ Rivière (J.), *op. cit.*, 2017.

⁸² Bussi (M.), Fourquet (J.), Colange (C.), « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012 : L'apport de la géographie électorale », *Revue française de science politique*, 62, 2012, p. 941-963.

⁸³ Ainsi et alors même que la notion de « classes géo-sociales » est posée comme la clef explicative centrale de l'ouvrage, sa conceptualisation trop faible empêche paradoxalement les auteurs de penser une partie de la dimension spatiale des dynamiques électorales. « Pour l'analyse des évolutions des inégalités socio-économiques comme pour l'examen de la structure du conflit politique et de ses transformations, la notion pertinente de classe sociale correspond en réalité à une classe géo-sociale (ou socio-spatiale), dont les contours sont en permanence redéfinis par les processus économiques et surtout par les expériences politiques en cours et les leçons que chacun tire des événements. La notion de classe géo-sociale que nous utiliserons inclut naturellement la question de la relation au territoire et aux ressources naturelles, aux moyens de transport et aux sources d'énergie [...]. Mais il s'agit d'une notion qui doit être comprise de façon plus large dans ses dimensions socio-économiques. Elle comprend notamment la question des inégalités d'accès aux transferts sociaux et aux services publics (écoles, hôpitaux, équipements sportifs et culturels, infrastructures publiques, etc.), celles de la détention des moyens de production, de la hiérarchie des salaires et des revenus, de l'accès à la propriété et au logement, de la justice fiscale et sociale, autant de sujets qui ont une dimension territoriale forte », dans : Cagé (J.), Piketty (J.), *op. cit.*, 2023, p. 34-35.

⁸⁴ Voir le chapitre deux de l'ouvrage : Rivière (J.), *op. cit.*, 2022.

⁸⁵ Desage (F.), Morel-Journel (C.), Sala-Pala (V.), dir., *Le peuplement comme politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

⁸⁶ Briquet (J.-L.), Godmer (L.), dir., *L'ancrage politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2022.

Annexe 1. Matrice des corrélations entre les scores des candidats au premier tour de la présidentielle 2022 et les résultats des candidats aux scrutins présidentiels de 2012 et 2017

	Abstention	Blancs	Nuls	Arthaud	Poutou	Roussel	Mélenchon	Hidalgo	Jadot	Macron	Pécresse	Zemmour	Lasalle	Dupont	Le Pen
Abstention-2017	0,92	-0,28	-0,05	0,09	0,03	-0,12	0,42	-0,26	-0,40	-0,73	-0,48	-0,35	-0,42	-0,25	-0,19
BlancsNuls2017	0,03	0,39	0,13	0,27	0,16	0,36	-0,20	0,10	-0,27	-0,07	-0,29	-0,31	0,26	0,20	0,61
Cheminade2017	0,08	0,04	0,05	0,01	0,02	0,01	-0,04	0,02	-0,06	-0,04	-0,08	-0,03	0,03	0,05	0,08
Artaud2017	0,26	0,08	0,08	0,31	0,19	0,26	0,12	0,07	-0,28	-0,31	-0,40	-0,38	0,05	0,11	0,28
Poutou2017	0,22	0,06	0,09	0,25	0,31	0,22	0,32	0,03	-0,14	-0,40	-0,46	-0,43	0,00	0,07	0,20
Mélenchon2017	0,32	-0,07	0,03	0,26	0,37	0,24	0,78	0,05	0,00	-0,75	-0,75	-0,56	-0,22	-0,08	0,04
Hamon2017	-0,01	-0,24	-0,13	0,04	0,21	0,09	0,69	0,18	0,48	-0,38	-0,36	-0,20	-0,36	-0,20	-0,42
Macron2017	-0,73	0,18	-0,05	-0,17	-0,16	0,04	-0,49	0,28	0,41	0,80	0,47	0,27	0,27	0,18	-0,02
Lasalle2017	-0,15	0,08	0,11	-0,02	0,05	0,09	-0,15	0,12	-0,04	0,15	0,03	-0,05	0,21	0,18	0,19
Fillon2017	-0,52	-0,05	-0,08	-0,39	-0,34	-0,40	-0,55	-0,12	0,26	0,73	0,90	0,80	0,17	-0,06	-0,30
Asselineau2017	0,26	-0,08	0,05	0,15	0,01	0,01	0,20	-0,05	-0,13	-0,27	-0,27	-0,22	-0,12	0,01	0,03
Dupont-Aignan2017	-0,32	0,46	0,22	0,24	0,09	0,39	-0,47	0,19	-0,22	0,32	-0,03	-0,21	0,49	0,51	0,68
LePen2017	0,18	0,38	0,27	0,40	0,18	0,44	-0,20	0,06	-0,57	-0,22	-0,43	-0,43	0,30	0,34	0,87
Abstention2012	0,71	-0,32	-0,12	0,05	0,06	-0,13	0,46	-0,26	-0,21	-0,59	-0,37	-0,20	-0,45	-0,27	-0,36
BlancsNuls2012	-0,07	0,43	0,06	0,18	0,10	0,23	-0,25	0,06	-0,23	0,05	-0,10	-0,19	0,24	0,23	0,51
Cheminade2012	-0,07	-0,03	-0,02	-0,02	-0,05	0,00	-0,02	0,03	0,04	0,06	0,05	0,02	0,00	0,05	-0,01
Artaud2012	0,14	0,17	0,08	0,33	0,21	0,29	0,11	0,09	-0,23	-0,26	-0,37	-0,36	0,04	0,09	0,35
Poutou2012	0,16	0,08	0,09	0,20	0,19	0,24	0,16	0,08	-0,15	-0,27	-0,38	-0,36	0,09	0,16	0,25
Mélenchon2012	0,16	0,06	0,00	0,27	0,33	0,40	0,56	0,14	0,00	-0,55	-0,67	-0,54	-0,09	0,00	0,20
Hollande2012	0,23	0,09	0,07	0,33	0,23	0,43	0,36	0,29	-0,09	-0,42	-0,67	-0,65	-0,07	0,06	0,25
Joly2012	-0,12	-0,32	-0,16	-0,17	0,02	-0,24	0,51	0,03	0,55	-0,15	-0,01	0,13	-0,26	-0,23	-0,58
Bayrou2012	-0,60	0,11	0,03	-0,24	-0,11	-0,12	-0,52	0,12	0,29	0,70	0,55	0,34	0,32	0,18	0,03
Sarko2012	-0,51	-0,01	-0,03	-0,36	-0,33	-0,38	-0,55	-0,11	0,22	0,70	0,85	0,74	0,19	-0,02	-0,21
Dupont-Aignan2012	-0,25	0,34	0,19	0,12	0,04	0,16	-0,33	0,14	-0,12	0,23	0,04	-0,10	0,40	0,25	0,48
LePen2012	0,13	0,40	0,21	0,35	0,16	0,35	-0,24	0,06	-0,53	-0,13	-0,34	-0,37	0,31	0,35	0,80

Sources : Ministère de l'Intérieur, 2012, 2017, 2022.

Annexe 2. Matrice des corrélations entre les scores des candidats au premier tour de la présidentielle 2022 et le profil sociologique des bureaux de vote en 2017

	Abstention	Blancs	Nuls	Arthaud	Poutou	Roussel	Mélenchon	Hidalgo	Jadot	Macron	Pécresse	Zemmour	Lasalle	Dupont	Le Pen
18-24 ans	0,02	-0,32	-0,09	-0,20	-0,06	-0,29	0,40	-0,09	0,28	-0,16	0,02	0,21	-0,22	-0,26	-0,50
25-39 ans	0,23	-0,29	-0,08	-0,02	0,11	-0,23	0,60	-0,14	0,18	-0,46	-0,22	-0,02	-0,33	-0,26	-0,39
40-54 ans	-0,01	0,32	0,17	0,25	0,07	0,32	-0,30	0,10	-0,30	0,05	-0,19	-0,32	0,28	0,30	0,63
55-64 ans	-0,19	0,36	0,15	0,13	-0,03	0,31	-0,56	0,13	-0,25	0,35	0,09	-0,10	0,37	0,33	0,55
65-79 ans	-0,16	0,27	0,01	0,04	-0,07	0,22	-0,58	0,09	-0,20	0,43	0,26	0,03	0,22	0,21	0,32
plus de 80 ans	-0,02	-0,03	-0,10	-0,10	-0,06	-0,07	-0,15	0,04	0,07	0,17	0,24	0,15	-0,05	-0,06	-0,20
Diplôme min.	0,72	0,00	0,10	0,26	0,10	0,12	0,14	-0,14	-0,59	-0,52	-0,53	-0,54	-0,11	-0,03	0,28
BEPC	0,31	-0,09	0,03	0,16	0,03	0,07	-0,08	0,00	-0,33	-0,11	-0,10	-0,14	-0,05	-0,04	0,08
CAPBEP	0,15	0,42	0,26	0,43	0,20	0,50	-0,23	0,13	-0,55	-0,13	-0,44	-0,55	0,31	0,37	0,82
Bac	-0,15	0,33	0,18	0,22	0,07	0,35	-0,23	0,21	-0,26	0,09	-0,15	-0,24	0,30	0,33	0,57
Bac +2	-0,60	0,25	0,05	-0,08	-0,02	0,12	-0,35	0,21	0,31	0,51	0,25	0,12	0,35	0,31	0,19
Bac +3 ou 4	-0,40	-0,29	-0,23	-0,36	-0,12	-0,35	0,17	0,00	0,66	0,26	0,44	0,52	-0,20	-0,20	-0,68
Bac +5	-0,31	-0,34	-0,24	-0,42	-0,19	-0,44	0,17	-0,10	0,58	0,22	0,51	0,63	-0,24	-0,33	-0,75
Français	-0,69	0,27	-0,04	-0,05	0,01	0,17	-0,34	0,23	0,35	0,54	0,34	0,22	0,31	0,26	0,16
Immigrés	0,76	-0,33	0,03	0,06	0,00	-0,21	0,41	-0,25	-0,35	-0,59	-0,40	-0,27	-0,37	-0,29	-0,24
Étrangers	0,75	-0,32	0,03	0,05	0,00	-0,23	0,41	-0,26	-0,35	-0,59	-0,38	-0,25	-0,35	-0,29	-0,23
Salariés stables (fonctionnaire, CDI)	-0,13	0,47	0,15	0,28	0,12	0,51	-0,43	0,25	-0,28	0,19	-0,20	-0,39	0,35	0,45	0,70
Salariés précaires (CDD, Intérim, ...)	0,47	-0,42	-0,06	-0,05	0,05	-0,30	0,64	-0,19	0,03	-0,56	-0,28	-0,08	-0,43	-0,38	-0,49
Indépendants	-0,21	-0,31	-0,19	-0,32	-0,11	-0,38	0,17	-0,13	0,45	0,12	0,41	0,50	-0,18	-0,28	-0,60
Employeurs	-0,39	-0,07	-0,08	-0,32	-0,29	-0,36	-0,34	-0,14	0,22	0,49	0,68	0,67	0,12	-0,13	-0,27
Actifs occupés	-0,53	0,35	0,03	0,08	0,09	0,29	-0,31	0,23	0,19	0,39	0,13	0,00	0,30	0,32	0,36
Chômeurs	0,76	-0,37	-0,01	0,05	0,06	-0,27	0,51	-0,27	-0,29	-0,65	-0,37	-0,22	-0,43	-0,36	-0,32
Étudiants	-0,11	-0,27	-0,11	-0,27	-0,14	-0,26	0,19	-0,05	0,30	0,05	0,21	0,32	-0,14	-0,22	-0,48
Retraités	-0,24	0,44	0,13	0,14	-0,01	0,33	-0,56	0,19	-0,23	0,38	0,07	-0,14	0,39	0,37	0,57
Autres inactifs	0,67	-0,19	0,05	0,14	0,01	-0,09	0,17	-0,23	-0,44	-0,47	-0,31	-0,24	-0,21	-0,17	0,02
"Petits" indépendants (11, 12, 21, 22)	-0,30	0,02	0,06	-0,12	-0,13	-0,07	-0,18	0,02	0,06	0,28	0,22	0,17	0,20	0,10	0,10
"Gros" indépendants (13, 23, 31)	-0,33	-0,22	-0,18	-0,39	-0,20	-0,43	-0,03	-0,12	0,43	0,32	0,60	0,66	-0,11	-0,29	-0,58
Cadres de la fonction publique (33)	-0,39	-0,15	-0,14	-0,27	-0,10	-0,23	0,07	0,08	0,53	0,28	0,37	0,42	-0,12	-0,16	-0,50
Professeurs, professions scientifiques (34)	-0,26	-0,34	-0,19	-0,34	-0,11	-0,39	0,26	-0,06	0,54	0,12	0,40	0,54	-0,27	-0,34	-0,71
Prof. de l'information, des arts et des spectacles (35)	-0,10	-0,34	-0,11	-0,18	0,09	-0,28	0,53	-0,01	0,47	-0,19	0,09	0,26	-0,32	-0,32	-0,62
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise (37)	-0,55	-0,02	-0,19	-0,38	-0,28	-0,23	-0,38	0,00	0,45	0,64	0,68	0,56	0,09	-0,03	-0,31
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (38)	-0,46	-0,02	-0,21	-0,26	-0,05	-0,16	-0,03	0,03	0,52	0,38	0,31	0,29	0,01	-0,03	-0,33
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (42)	-0,28	-0,16	-0,12	-0,17	0,08	-0,16	0,27	0,12	0,55	0,05	0,13	0,15	-0,14	-0,13	-0,42
Prof. interm. de la santé et du travail social (43)	-0,27	-0,10	-0,04	-0,08	0,11	-0,01	0,28	0,16	0,41	0,00	0,01	0,06	-0,10	-0,05	-0,25
Prof. interm. admin. de la fonction publique, clergé (44, 45)	-0,21	0,05	0,01	-0,01	0,04	0,11	-0,03	0,19	0,21	0,17	0,00	-0,06	-0,01	0,08	-0,04
Prof. interm. admin. et commerciales des entreprises (46, 47)	-0,43	0,03	-0,08	-0,19	0,01	-0,13	-0,01	0,00	0,44	0,29	0,26	0,26	0,08	0,04	-0,22
Techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise (47, 48)	-0,23	0,36	0,07	0,27	0,22	0,40	-0,03	0,27	-0,03	0,01	-0,27	-0,35	0,25	0,36	0,48
Employés de la fonction publique (52, 53)	0,33	0,11	0,23	0,35	0,22	0,33	0,10	0,07	-0,41	-0,40	-0,49	-0,49	0,09	0,16	0,48
Employés du secteur privé (54, 55, 56)	0,37	0,03	0,07	0,28	0,20	0,18	0,36	-0,09	-0,26	-0,53	-0,56	-0,41	-0,11	0,06	0,26
Ouvriers qualifiés (62, 63, 64)	0,42	0,18	0,22	0,46	0,25	0,33	0,16	-0,02	-0,52	-0,51	-0,61	-0,57	0,09	0,16	0,57
Ouvriers peu qualifiés (67, 68, 69)	0,68	-0,06	0,15	0,29	0,15	0,12	0,28	-0,13	-0,54	-0,62	-0,60	-0,53	-0,11	-0,06	0,27
Retraités (7)	-0,21	0,26	0,01	0,00	-0,08	0,18	-0,51	0,15	-0,08	0,45	0,27	0,05	0,19	0,18	0,20
Autres personnes sans activité professionnelle (8)	0,43	-0,23	0,01	0,01	-0,05	-0,16	0,24	-0,18	-0,23	-0,37	-0,22	-0,08	-0,16	-0,15	-0,08
Là depuis moins de 2 ans	-0,01	-0,39	-0,14	-0,26	-0,03	-0,36	0,49	-0,08	0,40	-0,17	0,10	0,28	-0,32	-0,31	-0,66
Là depuis 2 à 4 ans	0,09	-0,36	-0,09	-0,17	-0,05	-0,38	0,44	-0,11	0,24	-0,20	0,03	0,18	-0,26	-0,30	-0,54
Là depuis 5 à 9 ans	0,40	-0,01	0,04	0,13	0,05	0,00	0,15	-0,09	-0,22	-0,37	-0,27	-0,23	-0,14	-0,02	0,08
Là depuis plus de 10 ans	-0,17	0,41	0,12	0,20	0,03	0,40	-0,56	0,13	-0,29	0,32	0,01	-0,18	0,37	0,34	0,63
Propriétaires	-0,56	0,46	0,09	0,07	0,00	0,36	-0,60	0,23	0,03	0,57	0,24	0,03	0,46	0,39	0,54
Locataires du parc privé	-0,14	-0,36	-0,16	-0,29	-0,06	-0,37	0,41	-0,05	0,48	-0,05	0,21	0,36	-0,25	-0,28	-0,67
Locataires du parc HLM	0,78	-0,20	0,05	0,18	0,06	-0,08	0,32	-0,22	-0,49	-0,61	-0,47	-0,38	-0,29	-0,19	0,00

Sources : Ministère de l'Intérieur, 2012, 2017, 2022 ; Recensement INSEE 2017 ; Tabulation sur mesure à l'IRIS, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur]

Annexe 3. Carte de repérage



Réalisation : Jean Rivière, Nantes université, UMR ESO 6590 CNRS